

Fiche action	23.1	Contribuer à la richesse de la biodiversité
Dispositif		PSADER volet CDRA
Contrat	DV1A	Bassin de Bourg-en-Bresse
Axe	2	Valoriser notre cadre de vie en préservant nos ressources environnementales
Objectif	23	Contribuer à la richesse de la biodiversité et préserver la ressource en eau

#### Contexte :

La biodiversité est assez mal connue sur le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse. La Bresse fait notamment figure au niveau départemental du secteur le moins étudié et qui connaît pourtant le plus gros repli de la biodiversité (en nombre d'espèces). Plusieurs raisons sont à l'origine de ce repli : l'activité agricole, l'urbanisation, le développement d'infrastructures...

Aujourd'hui pour préserver la biodiversité, il faut avant toute chose mieux la connaître et la faire connaître, ce qui passe par un travail d'information et de sensibilisation de tous (élus, agriculteurs, habitants, enfants...). Pour exemple, la haie bocagère tend à disparaître par méconnaissance de ses apports sur la biodiversité mais aussi en matière agronomique (brise vent, régulation des parasites, limitation de l'érosion des sols et du ruissellement, pièges à nitrate...) ou paysagère (attractivité résidentielle et touristique).

Enfin, la situation actuelle de l'apiculture et la diminution importante des colonies d'abeille sont des sujets sensibles et centraux pour le monde rural dans son ensemble (rôle de pollinisateur).

#### Description :

L'aide régionale portera sur:

#### 1- ENCOURAGER LE MAINTIEN DU BOCAGE

- Connaissance du patrimoine naturel existant et de son évolution
  - Sensibilisation des acteurs sur le bocage (élus, agriculteurs, habitants, enfants...): réunions de sensibilisation et d'information, conception d'un guide d'information sur le rôle de la haie et de bonnes pratiques en matière d'entretien, démarche pédagogique auprès des enfants du territoire "rôle de la haie".
- (Type de dépenses: animation, ingénierie, réalisation de guide (conception, impression et diffusion), travail d'inventaire, plantation de haies témoins, panneaux d'interprétation).

#### 2- SOUTENIR L'APICULTURE

- Parrainer des ruchers en zone agricole et urbaine : acquisition de ruches
  - Développer les ruchers écoles et l'élevage de reines : acquisition de ruches, ruchettes de fécondations, équipements, construction d'un local...
  - Améliorer les ressources mellifères
  - communication, sensibilisation, concertation: diffusion de l'information, lieux d'échanges, réalisation de supports de communication.
- (Type de dépenses: animation, acquisition ruches et ruchettes, équipements pour l'accueil des scolaires, construction d'un bâtiment d'accueil des scolaires, support de communication (conception, impression et diffusion)).

Ligne de partage: les actions relatives au soutien à l'apiculture devront faire l'objet d'une étude toute particulière de manière à prendre en compte le futur CROF apicole. Seules les actions en cohérence et/ou complémentaires avec le futur CROF apicole seront soutenues au titre du PSADER.

#### 3- REALISATION D'UNE BOITE A OUTIL ET D'UN GUIDE SUR LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE

Fournir gratuitement à tous les conseillers municipaux des outils leur permettant de prendre en compte les atouts

de la biodiversité dans le développement local et le fonctionnement régulier (au travers notamment des documents d'urbanisme): compilation de données, recherches bibliographiques, rencontres avec les acteurs du territoire, rédaction et édition de guide, diffusion et présentation du guide.

(Type de dépenses: animation, guide (conception, impression, diffusion))

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Ensemble du bassin de bourg en bresse sauf pour les actions relatives au bocage (exclusion du Revermont)

Bénéficiaire : CL, synd. apiculteurs, CREN, assoc., Etab. Public, CA. (Cf détail rubri obs.)

Responsable local du projet : Adeline BRUNET

Actiparc

68 av de Parme

01 000 BOURG EN BRESSE

04 74 47 25 11

abrunet@cap3b.fr

Partenaires associés : SCOT, CL, CAUE, FRAPNA, ONFS, CA, FD GEDA, Fédération de chasse...

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
Encourager le maintien du bocage (plantation, panneaux d'interprétation...)	INV	105.000	105.000	
Encourager le maintien du bocage (animation, communication, guide)	FCT	62.000	62.000	
Boite à outil et guide biodiversité	FCT	30.000	30.000	
Soutenir l'apiculture (acquisitions ruchettes, petits équipements, construction local)	INV	25.260	25.260	
Soutenir l'apiculture (animation, communication)	FCT	4.740	4.740	
<b>Total des dépenses</b>	INV	<b>130.260</b>	<b>130.260</b>	
<b>Total des dépenses</b>	FCT	<b>96.740</b>	<b>96.740</b>	
Recettes en euros		Mt subventionnabl	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		227.000	91.000	40%
Département de l'Ain - à préciser		165.000	33.000	20%
Europe - LEADER		62.000	29.000	47%
<b>Total des subventions</b>			<b>153.000</b>	
Auto-financement			74.000	33%
<b>Total des recettes</b>			<b>227.000</b>	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 57%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :  
2010-2015

Suivi et évaluation :

Cf détails rubrique observation

Observations :

Détail bénéficiaires:

- soutenir l'apiculture : syndicat d'apiculture de l'Ain et chambre d'agriculture
- encourager le maintien du bocage : intercommunalités et Cap 3B
- Boite à outil et guide biodiversité : CREN et collectivités locales

Critères de suivi et d'évolution :

- Nb de ruchettes installées, évolution du nb d'apiculteurs amateurs formés,
- Nb de personnes sensibilisés au maintien des haies,
- Taux de participation des élus aux réunions de présentation du guide sur la biodiversité